

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 65 (1977)

Heft: 11

Artikel: Corinne O'Rama

Autor: Thévoz, J. / O'Rama, Corinne

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-275025>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Corinne O'Rama



«Corinne O'Rama, vous êtes pleine de dons extraordinaires et vous en faites profiter beaucoup de monde. Il paraît qu'enfant déjà, vous chantiez au lieu de pleurer...»

— Il est vrai que Maman m'avait appris toutes les chansons populaires et que cela représente pour moi le début d'une vie merveilleuse, pleine de richesses intérieures. A 4 ans et demi, à la sortie d'un concert où j'avais entendu pour la première fois un oratorio, je n'eus plus qu'une idée fixe: jouer d'un instrument à clavier. Partout je faisais aller mes doigts: sur les tables, les rebords de fenêtres... Mes pa-

rents, musiciens dans le sang, m'offrirent un piano et c'est ainsi que commença mon éducation instrumentale. Mon père fut mon premier professeur de musique et je lui trouvais tant de talent de pédagogue et de patience que je le comparais au père de Mozart.

— Mais l'enfant prodige Corinne O'Rama avait aussi ses dons propres! A quel âge avez-vous commencé à donner des concerts?

— A l'âge de 7 ans. En somme, de sept à dix-sept ans, je fus sollicitée dans tous les pays d'Europe, mais je dois avouer que je fus encouragée à la fois par Clara Has-

kil, ma pianiste-femme préférée, et Alfred Cortot, qui, à plusieurs reprises, me donna confiance en moi en me prédisant une brillante carrière. Après avoir obtenu un Premier prix de piano, je voulus compléter mon instruction musicale par l'étude de la direction et de la composition musicale. Je m'en fus donc étudier en Italie, à Venise, puis à Rome, et je bénéficiai de l'enseignement particulier de virtuoses comme Di Roma et de celui du Maître Fasano. Enfin, je séjournai à Paris où je travaillai, entre autres, la composition musicale avec Nadia Boulanger.

— Qu'avez-vous écrit de plus important, depuis?

— Des compositions pour chœurs, pour orchestre, pour piano, pour orchestre et piano, pour chant et piano, un quatuor pour guitare. Le fait d'être auteur-compositeur m'a permis de jouer mes œuvres.

— Mais si j'en crois vos diverses activités actuelles, vous n'avez pas fait que de la musique...

— Je me suis également passionnée pour la peinture, la sculpture, l'architecture, la danse, la poésie. J'ai peint pas mal de toiles...

— Et actuellement?

— Je m'occupe de créer des œuvres pédagogiques pour piano, pour guitare, et surtout de créer une nouvelle ambiance rythmique et musicale que j'essaie de concrétiser en montant un spectacle audio-visuel sur les poèmes de Jean Davint, l'extraordinaire châtelain de Cernex, laquelle œuvre sera donnée en première audition en Haute-Savoie, à l'occasion du 75^e anniversaire du poète. A côté de

cela, en concert, je m'adonne à l'improvisation surtout, mais parallèlement j'ai un répertoire d'œuvres des Maîtres.

— Voulez-vous, maintenant, nous parler d'une autre activité que vous exercez avec tout autant de succès si j'en juge par le nombre de personnes que vous avez conseillées et guéries?

— A vrai dire, la misère humaine et la compréhension entre humains sont des problèmes qui m'ont également passionnée. J'avoue m'être souvent fait mal comprendre. Alors, un beau jour, je me suis dit: Puisqu'on ne me comprend pas, ou qu'on ne cherche pas à me comprendre, c'est moi qui vais faire l'effort de comprendre les autres. Et me voilà partie pour de nouvelles études! Ma grande curiosité mentale m'a incitée à m'approcher de la psychologie et de la médecine. Comprendre les autres, soigner les autres. Mais... il y a un grand mais... et un choix à faire. Finalement, je ne choisis pas l'allopathie ou la médecine générale, mais la naturopathie. Je suis des cours intensifs à Lyon, à Paris. Installée à Genève, je reçois des patients de France, d'Italie, de toute la Suisse. Car j'ai hérité — il n'y a plus de doute — d'un don de ma grand-mère maternelle: la radiesthésie et la voyance.

— Mais ce don, il a bien fallu le développer!

— C'est pourquoi j'ai travaillé à développer ce don, d'abord en France, puis surtout en Inde, où j'ai rencontré de très grands Maîtres. Je fus considérée comme mage, à l'unanimité. Avec mes confrères je puis accomplir de vrais miracles: la guérison sans médica-

ments, la prédiction exacte et saine, sans aucun support, l'aide à distance aux personnes en danger par mon simple pouvoir, dans tous les domaines et toutes les situations. Pourvue d'un don de magnétisme également, mais dans la croyance de la Divinité, je guéris sur place ou à distance et peux modifier certains événements. C'est la psychologie qui m'a amenée à la parapsychologie grâce à laquelle j'ai pu être nommée mage maître et attiré.

— Pour revenir à la créativité, que sont donc devenus vos dons prodigieux de l'enfance en musique?

— Je n'ai jamais renoncé à la musique. A Genève, j'ai créé une Ecole moderne de musique. Et pour rester à l'avant-garde, je dirige mes enseignants en leur inculquant l'étude des grands classiques, bien sûr, mais encore tous les autres. Car je tiens à élargir l'horizon de mes élèves à l'infini, en mettant à l'étude dans la même leçon le folk, le moderne, le jazz, les rythmes d'Argentine, du Brésil, de toute l'Amérique latine, le rock... etc... et l'improvisation dans tous ces styles. Parallèlement, je dirige mon Ecole Sonorama, à Genève. Et je pratique la naturopathie en soignant les déshérités. Je protège, prédis, force la destinée des personnes en danger. Je compose des œuvres musicales et je donne des concerts. Mais avant toutes choses je crois que l'être humain est un moyen de compréhension, qu'il fait partie du cosmos, qu'il joue un rôle précis, et j'admets la pensée créatrice comme devise dans l'Évolution.»

J. Thévoz

Information professionnelle de l'ASF

L'ARCHITECTE

La mission fondamentale de l'architecte consiste à procurer à l'humanité le cadre construit lui permettant de trouver l'optimum de satisfaction et de possibilités de développement.

Dans notre pays, la profession de l'architecte s'étend à l'ensemble des opérations qui conduisent à la construction de bâtiments ou à l'établissement de plans d'aménagement du territoire et d'urbanisme. L'architecte participe à l'élaboration des données du programme à réaliser et les planifie. Il dresse la liste des conditions techniques et les devis nécessaires pour diriger l'exécution des travaux, surveiller les chantiers et coordonner sur le plan technique et économique les quelque trente corps de métiers qui y interviennent normalement.

Toutes ces tâches ne peuvent plus guère être menées par un individu isolé, quelles que soient ses capacités. Aussi l'architecte œuvre-t-il de plus en plus au sein d'une équipe homogène avec des confrères, des techniciens et des dessinateurs et s'entoure-t-il de collaborateurs scientifiques spécialisés (ingénieurs civils, acousticiens, ingénieurs spécialistes en installations électriques, chauffage et ventilation, architectes paysagistes, etc.) dont il coordonne l'activité dès la phase du projet et jusqu'à la fin des travaux.

L'architecte peut également assister le maître de l'ouvrage, à titre de conseiller, dans tous les domaines touchant la construction. Il a en outre des obligations envers la collectivité. En effet, si la profession exige qu'il mette au service du maître

ses talents d'artiste, de technicien et d'organisateur, il doit avoir à un haut degré le sentiment de sa responsabilité lorsqu'il s'agit par exemple d'intégrer des constructions aux paysages, aux villes et aux villages.

L'architecte ne sait d'ailleurs pas seulement construire du neuf, il sait aussi restaurer. La transformation d'un bâtiment digne d'être conservé est souvent une tâche délicate qui requiert du spécialiste beaucoup d'expérience, de sûreté de goût et de connaissance des styles.

La tâche de l'architecte, face à un problème de construction, comprend tout d'abord la **conception** de l'ouvrage dont il est le créateur avant d'en devenir le chef-réalisateur. Cette phase comprend les études préliminaires selon un programme formulé par le client, puis l'établissement d'un avant-projet qui permet, s'il est accepté par le maître de l'ouvrage, d'élaborer les plans, coupes et façades, compte tenu de la législation en vigueur. Le projet définitif doit permettre d'obtenir le permis de construire. Suivent les études techniques pour l'exécution, la description et le devis estimatif détaillé du coût de la construction, enfin les plans d'exécution. Parfois, on établit aussi une maquette. Après cela commence la seconde phase, celle de la **réalisation**: mise en soumission auprès des entrepreneurs, direction générale et coordination des travaux, vérification des mémoires, comptes, surveillance du chantier. Enfin, décompte final après la remise de l'ouvrage et surveillance des travaux de garantie. Le contrôle des coûts se fait souvent en recourant à l'ordinateur et le plan-

ning par les systèmes linéaires ou réticulés.

Dans le cadre de sa défense des intérêts du maître de l'ouvrage, l'architecte a l'obligation de donner à la construction le plus haut degré de qualité possible: qualité d'intégration au contexte urbain ou rural, qualité en fonction des besoins de l'utilisateur (dimensions et confort), qualité d'exécution (bonne conception technique, facilités d'entretien et d'exploitation), qualité enfin dans le temps (durabilité et adaptabilité aux besoins évolutifs).

Formation

On peut étudier l'architecture aux écoles polytechniques fédérales ou à l'Ecole d'architecture de l'Université de Genève. Les conditions d'admission à l'EPFL sont les suivantes:

a) Sont admis de droit au 1^{er} semestre les candidats porteurs

- d'un certificat de maturité fédérale (type A, B, C, D ou E);
- d'un certificat de maturité ou d'un baccalauréat d'un gymnase cantonal reconnu;
- d'un baccalauréat vaudois en lettres type latin-mathématiques;
- d'un autre titre jugé équivalent.

* Il est recommandé aux porteurs d'une maturité classique de suivre un cours préparatoire de mathématiques spéciales durant un an.

— d'un diplôme délivré par la section d'architecture d'une ETS. Dans ce dernier cas, l'admission est régie par un règlement ad hoc approuvé le 30 septembre 1977 par le Conseil des Ecoles polytechniques fédérales.

b) Les candidats suisses ne possédant pas de titre donnant droit à l'immatriculation doivent subir un examen d'admission, complet ou partiel, dont le programme correspond à celui de la maturité C. Ils ont la possibilité de préparer les branches mathématiques de cette épreuve en s'inscrivant comme élève au cours de mathématiques spéciales.

Le Département d'architecture de l'EPFL vise à donner une **formation académique et professionnelle**. La première année, d'initiation, donne aux étudiants une base commune concernant la compréhension des relations entre l'homme, son environnement et la matière. Dans les 2^e et 3^e années dites de formation générale, les travaux pratiques de programmation, d'architecture et de construction permettent aux étudiants de mettre en œuvre la pluridisciplinarité caractéristique de l'art de l'architecte. Après un stage pratique d'une année dans un bureau d'architecture, l'étudiant entre en 4^e année en choisissant, selon ses affinités, l'une des trois orientations suivantes: architecture, urbanisme, technologie. Il prépare ensuite un travail de spécialité débouchant, au terme d'une période de 5 mois, sur l'épreuve pratique du diplôme.

Les cours portent non seulement sur la composition et le projet, mais aussi sur des domaines spécialisés: mathématiques, informatique, histoire de l'architecture, physique et technique du bâtiment, droit, hygiène, sociologie et sociologie urbaine, statique, gestion, aménagement du territoire et urbanisme. Enseignement pratique: dessin, modelage, construction de maquettes, recherches analytiques et synthétiques, etc.

Par la suite, les architectes diplômés s'attachent à maintenir à jour leurs connaissances en participant aux cours, conférences et séminaires de perfectionnement organisés par les associations professionnelles et les Ecoles. Science et technique modifient en effet sans cesse les conditions de construction, les méthodes de travail et les matériaux utilisés.

Qualités requises: Outre les connaissances professionnelles, aptitudes de lucidité dans l'analyse des données, de sensibilité dans la création des ouvrages, de coordination dans la conduite des étapes de la construction, sens de la décision et des responsabilités à tous les niveaux. La profession peut parfaitement être exercée par des femmes. Un certain nombre

d'entre elles ont d'ailleurs acquis ce diplôme aux dernières sessions de l'EPFL: 12 sur 41 étudiants au total en 1977/78, 7 sur 30 en 1976/77, 2 sur 24 en 1975/76, 5 sur 34 en 1974/75.

Champs d'activité: activité de collaborateur dans un bureau, cadre supérieur dans un bureau d'études privé ou du secteur public, ouverture d'un bureau, conseil ou expert auprès d'organismes divers (industriels, administratifs), planification, urbanisme, enseignement, recherche.

Lorsqu'il se met à son compte, avant même de recevoir son premier mandat et de concevoir une réalisation, l'architecte doit s'établir de nombreuses relations extérieures, professionnelles et commerciales, faire des études générales de financement, organiser un bureau répondant à tous les besoins, préparer sa gestion, entreprendre des travaux de recherche. En examinant l'organigramme d'un bureau d'architecte et d'un mandat particulier, on a pu relever jusqu'à 75 types d'opérations successives!

Associations professionnelles

SIA Société suisse des ingénieurs et des architectes

FAS Fédération des architectes suisses

FSAI Fédération suisse des architectes indépendants.

REG La Fondation des registres suisses des professions techniques tient à jour la liste des praticiens reconnus aptes à exercer les professions d'ingénieur, d'architecte, d'ingénieur-technicien, d'architecte-technicien, de technicien. L'inscription se fait sur titres, mais également (promotion par la pratique) sur décision d'une commission d'experts après un examen portant principalement sur l'activité exercée par le candidat. Celui-ci doit apporter la preuve de ses qualités professionnelles et d'une bonne culture générale.

Professions voisines: dessinateur en bâtiment, architecte-technicien, architecte-paysagiste, architecte d'intérieur.

SOURCES: documentation SIA et EPFL. H. Bertaudon